 Gr. 10.02.2019

Un possible nouveau tracé de la voie ferrée

L'ADZRP reprend l'hypothèse du contournement nord par la RN17. Cette solution permettrait d'éloigner la voie des habitations et de réduire les nuisances sonores.

Thérèse Brossaud, Jean-François Vignaud, Jean-Luc Bosque, Stéphane Bodinier, Michel Le Cler et Lilian Gallet ont une proposition de tracé.

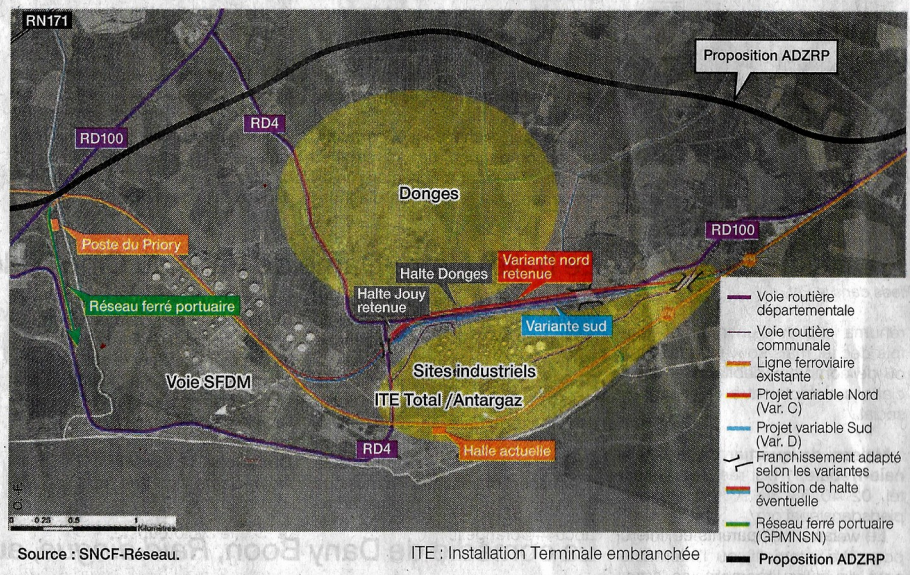

Source : SNCF-Réseau. ITE : Installation Terminale embranchée

Le tracé proposé par ADZRP (ligne noire épaisse) contourne la zone du PPRT par le nord.

Lors de leur AG, les membres d'ADZRP ont présenté à leurs adhérents leur proposition d'un nouveau tracé du contournement de la voie ferrée. **« Le tracé nord imposé par le comité de pilotage ne satisfait pas les riverains. D'une part, la future voie ferrée sera située dans la zone du PPRT, ce qui implique pour les usagers du train, un risque thermique, un risque de surpression à deux endroits et un risque toxique. D'autre part, le tracé nord rapproche la voie ferrée des habitations, augmentant ainsi les nuisances pour les riverains »**, rappelle Michel Le Cler.

Le projet soumis par l'association reprend l'hypothèse du contournement par la RN171 (dit contournement Grand Nord) mais en en supprimant les inconvénients. La modification se ferait au niveau du Vieux Pont, se poursuivrait vers la Mornais, le Pavillon, la Sencie, les Six-Croix pour rejoindre la jonction de l'actuelle voie au niveau du Priori. (voir carte, tracé noir).

5 km au lieu de 8 km

« Cela représente une longueur de 5 km (au lieu des 8 km du tracé Grand Nord). La commune de Montoir n'est plus impactée. Le risque pour les voyageurs est supprimé car la voie sort de la zone PPRT. La voie s'éloigne sensiblement des habitations, épargnant les nuisances de bruit aux riverains », commente Michel Le Cler.

Quant à une hausse du coût de l'opération avec leur proposition, les membres d'ADZRP répondent **« notre solution ne nécessite plus la délocalisation des entreprises de Bonne Nouvelle, ce qui implique forcément une économie importante. L'aménagement d'une nouvelle zone industrielle aurait engendré des travaux autoroutiers coûteux. »** A

Autre avantage mis en avant par l'équipe, la position de la halte gare, au niveau de la rue Armand de Gramont. **« Une situation géographique plus centrale pour les usagers dongeois, à proximité du parking de co-voiturage et de la voie express. Cela ouvre aussi l'opportunité de l'installation d'une vraie gare. La halte ne sera plus située à côté du cimetière, comme il est prévu aujourd'hui, ce qui garantit la tranquillité du lieu. Enfin, l'expropriation de la famille Guihard ne sera plus d'actualité ».**

Le projet concocté par l'ADZRP est en cours de transmission aux partenaires : préfecture, municipalité, société Total, SNCF Réseau, Conseil départemental et régional. **« Nous disposons de tout le temps nécessaire pour réfléchir à ce nouveau projet qui ne remet nullement en cause les futures installations prévues par Total. »**